

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bescat sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BARBAN, Maire.

Date de la convocation : 15 novembre 2021.

Présents : Mesdames Marie-France CAMBILHOU, Stéphanie SALEFRANQUE et Dominique SOUBREVILLA, Messieurs Didier ARRIBE, Jean-Louis BARBAN, Jean-Raphaël BATMALE, Francis CAILLEAUX, Jérôme CAMBILHOU et Jean-Marie FRITSCH.

Excusés : Madame Jennifer GRACIES et Monsieur Guillaume SASSOUBRE.

Président de séance : Monsieur Jean-Louis BARBAN.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Raphaël BATMALE.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021

Nombre de membres en exercice : 11	Présents : 9	Procurations : 0
Votants : 9	Pour : 9	Contre : 0
		Abstention : 0

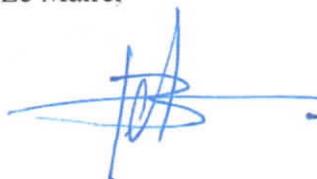
Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du compte-rendu de la séance du 23 septembre 2021 et lui demande de l'approuver.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

APPROUVE le compte-rendu de la séance du 23 septembre 2021.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Louis BARBAN

Affichée le 29 novembre 2021
Transmise le 29 novembre 2021

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bescat sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BARBAN, Maire.

Date de la convocation : 15 novembre 2021.

Présents : Mesdames Marie-France CAMBILHOU, Stéphanie SALEFRANQUE et Dominique SOUBREVILLA, Messieurs Didier ARRIBE, Jean-Louis BARBAN, Jean-Raphaël BATMALE, Francis CAILLEAUX, Jérôme CAMBILHOU et Jean-Marie FRITSCH.

Excusés : Madame Jennifer GRACIES et Monsieur Guillaume SASSOUBRE.

Président de séance : Monsieur Jean-Louis BARBAN.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Raphaël BATMALE.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU BUDGET DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 11
Votants : 9

Présents : 9
Contre : 0

Procurations : 0
Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la création, par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, du Centre Intercommunal d'Action Sociale à compter du 1^{er} janvier 2021 pour accueillir un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) émanant de la fusion des deux services existants jusqu'alors dans les CCAS d'Arudy et de Laruns et lui propose de participer au budget de cette structure à hauteur de 5 €/habitant, soit 1 250 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir délibéré,

APPROUVE la participation de la Commune de Bescat au budget du Centre Intercommunal d'Action Sociale à hauteur de 1 250 €,

PRÉCISE que les crédits suffisants sont inscrits au BP 2021 de la Commune,

CHARGE monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et d'en informer le CIAS de la Vallée d'Ossau.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Affichée le 29 novembre 2021
Transmise le 29 novembre 2021

Jean-Louis BARBAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bescat sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BARBAN, Maire.

Date de la convocation : 15 novembre 2021.

Présents : Mesdames Marie-France CAMBILHOU, Stéphanie SALEFRANQUE et Dominique SOUBREVILLA, Messieurs Didier ARRIBE, Jean-Louis BARBAN, Jean-Raphaël BATMALE, Francis CAILLEAUX, Jérôme CAMBILHOU et Jean-Marie FRITSCH.

Excusés : Madame Jennifer GRACIES et Monsieur Guillaume SASSOUBRE.

Président de séance : Monsieur Jean-Louis BARBAN.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Raphaël BATMALE.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BP 2021

Nombre de membres en exercice : 11
Votants : 9

Pour : 9

Présents : 9
Contre : 0

Procurations : 0
Abstention : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'envolement du chemin du Pouey ont été plus importants que prévu (15 741,89 € de plus-value) et que des travaux de création d'une protection de berge en envolement sur l'Escou (pour un montant de 5 172€), de réalisation d'un drain et de curage de fossés (pour un montant de 5 004€), l'aménagement du talus de l'église (pour un montant de 2 675€), l'achat de produits de traitement (pour un montant de 1 050€), l'achat de peinture de signalisation horizontale et de miroirs d'agglomération (pour un montant de 1 310€), la réparation d'une canalisation d'eau pluviale (pour un montant de 13 963€) et le passage d'un drone et la vectorisation dans le cadre de la gestion du cimetière (pour un montant de 556€) ont été nécessaires.

Il est donc nécessaire de procéder à des modifications du budget prévisionnel 2021 et monsieur le Maire propose les modifications suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2315 (23) - Op. n°50 - Installation, matériel et outillage	25 000,00 €	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	- 24 583,00 €
2128 (21) - Op. n°87 - Autres agencements et aménagements de terrain	5 172,00 €		
TOTAL	30 172,00 €	TOTAL	- 24 583,00 €

FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
 Reçu en préfecture le 20/12/2021
 Affiché le 
 ID : 064-216401166-20211125-2021_25_1103-DE

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60624 (011) – Produits de traitement	1 050,00 €		-
60633 (011) – Fournitures voirie	1 310,00 €		-
61521 (011) – Entretien terrain	2 700,00 €		-
615231 (011) – Entretien voirie	5 004,00 €		-
615232 (011) – Entretien réseaux	13 963,00 €		-
6281 (011) – Concours divers	556,00 €		-
023 (023) – Virement à la section d'investissement	24 583,00 €		-
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €

TOTAL Dépenses	30 172,00 €	TOTAL Recettes	- 24 583,00 €
-----------------------	--------------------	-----------------------	----------------------

Pour rappel, total budget :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 242 105,00 € (dont 124 883,00 € de R.A.R.)
 Recettes : 509 372,47 € (dont 42 453,00 € de R.A.R.)

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 705 688,97 € (dont 0,00 € de R.A.R.)
 Recettes : 705 688,97 € (dont 0,00 € de R.A.R.)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VOTE les modifications budgétaires ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Louis BARBAN

Affichée le 29 novembre 2021
 Transmise le 29 novembre 2021

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bescat sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BARBAN, Maire.

Date de la convocation : 15 novembre 2021.

Présents : Mesdames Marie-France CAMBILHOU, Stéphanie SALEFRANQUE et Dominique SOUBREVILLA, Messieurs Didier ARRIBE, Jean-Louis BARBAN, Jean-Raphaël BATMALE, Francis CAILLEAUX, Jérôme CAMBILHOU et Jean-Marie FRITSCH.

Excusés : Madame Jennifer GRACIES et Monsieur Guillaume SASSOUBRE.

Président de séance : Monsieur Jean-Louis BARBAN.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Raphaël BATMALE.

DEMANDE DE SOUTIEN POUR LE DISPOSITIF « BOURSE D'EMPLOI DES BERGERS – SECTEUR BÉARN »

Nombre de membres en exercice : 11
Votants : 9

Pour : 8

Présents : 9
Contre : 1

Procurations : 0
Abstention : 0

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'Association des éleveurs et Transhumants des trois vallées Béarnaises dans lequel elle demande un soutien financier à la Commune pour le dispositif « Bourse d'emploi des bergers – Secteur Béarn ».

Il demande donc aux conseillers municipaux de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

OCTROI une participation de 100 € au dispositif « Bourse d'emploi des Bergers – Secteur Béarn » de l'association des éleveurs et transhumants des trois vallées béarnaises.

CHARGE monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Louis BARBAN

Affichée le 29 novembre 2021
Transmise le 29 novembre 2021